

ج
م
ن
ع
و

1931-1935



**HÔPITAL
AVICENNE**

CONSTRUCTION : 1931-1935

LIEU : BOBIGNY - FRANCE

ARCHITECTES : LÉON AZÉMA (1888-1978) ; MAURICE MANTOUT (1886-1953)

Le projet de construction, à Paris, d'un hôpital à destination des malades de confession musulmane originaires du Maghreb date du milieu des années 1920. Il s'inscrit dans une politique de création de services dits de « surveillance et d'assistance aux Nord-Africains habitant ou de passage à Paris » qui témoigne de la volonté des pouvoirs publics d'encadrer les hommes musulmans originaires d'Algérie, du Maroc et de Tunisie qui travaillent et résident en métropole et plus particulièrement dans la région parisienne.

Ce projet d'hôpital fait suite à la construction de la grande mosquée de Paris inaugurée en 1926. Lancé par un professeur de médecine à la Faculté d'Alger, il est très rapidement repris par la Ville de Paris, approuvé par le conseil municipal en 1929, puis par le département de la Seine avec une approbation du conseil général l'année suivante.

Le service d'architecture et des promenades de la ville de Paris détenant le monopole de la construction publique parisienne, la réalisation de l'hôpital est confiée à Léon Azéma, architecte en chef de la ville, qui collabore avec Maurice Mantout, un des auteurs de la grande mosquée de Paris. Si le choix du terrain s'avère difficile puisque plusieurs emplacements sont envisagés à Paris comme dans sa banlieue, il est finalement arrêté sur la commune populaire de Bobigny où les responsables et la population se montrent très hostiles au projet.

Construit entre 1931 et 1935, l'hôpital est géré par le département de la Seine jusqu'en 1961, date à laquelle il est rattaché à l'Assistance publique des hôpitaux de Paris. Nommé hôpital franco-musulman à sa création, il est rebaptisé hôpital Avicenne en 1979, du nom du célèbre médecin et philosophe persan du X^e siècle.

Il présente une organisation somme toute classique pour un hôpital de taille moyenne qui rappelle celle d'établissements construits à la même époque comme l'hôpital maritime de Lorient (1932-1936) par exemple. Il s'agit d'un corps de bâtiment tripartite faisant face à l'entrée monumentalisée par un grand porche, et plusieurs bâtiments annexes disposés dans le vaste parc ainsi délimité : une morgue, une chaufferie avec les espaces techniques nécessaires à son fonctionnement (hangar, garage, blanchisserie), et un laboratoire. De facture très sobre, l'ensemble présente un parti décoratif de style Art déco typique.

Trois éléments viennent rompre cette cohérence et donner une coloration néo-mauresque au bâtiment : le portail, la façade principale du corps de bâtiment central, et la morgue. Le portail s'inspire de la porte monumentale de Meknès, le Bâb Mansûr al-'Ilj, édifiée au XVIII^e siècle. L'accès se fait par un large arc brisé, encadré de deux pavillons de plan carré ouvrant sur trois côtés par un arc outrepassé retombant sur des colonnes trapues. La façade tripartite est ornée d'un décor de mosaïques portant une inscription dorée donnant le nom de l'hôpital en français et en arabe. Sur le bâtiment central, une volée de marches (détruites en 2005) permettait d'accéder à l'édifice dont la façade s'articule sur deux niveaux par une galerie aux arcs brisés. Enfin, la partie publique de la morgue présente un plan centré ouvrant sur l'extérieur par une galerie d'arcs brisés également, et couverte par un dôme évoquant l'architecture funéraire et religieuse d'époque médiévale au Maghreb. Ce même plan sera repris pour l'oratoire édifié quelques années après dans le cimetière musulman aménagé dans la même ville de Bobigny en 1934.

En 2006, l'arche et les deux pavillons d'entrée de l'hôpital, les façades, l'entrée et la salle du conseil du bâtiment central (Dominique Larrey) ainsi que le porche et la mosquée du cimetière musulman ont été inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

